

Le Président

Le 28 août 2020

Destinataires : Présidentes et présidents de clubs et comités territoriaux,
Responsables de comités fédéraux et commissions fédérales (statutaires et facultatives)

Copie : Membres du comité directeur fédéral,
Salariés fédéraux et cadres techniques sportifs, agents de développement

Objet : pour une rentrée associative riche et sereine.

Chères amies, chers amis,

J'espère tout d'abord que l'été vous a permis de vous reposer, de vous aérer, de retrouver les vôtres et bien sûr d'aller en montagne.

Comme je vous l'avais annoncé dans la lettre des bénévoles de juillet, nous devons faire face à une rentrée singulière.

Je sais que vous êtes déjà à pied d'œuvre avec vos équipes de bénévoles afin de préparer ce temps associatif primordial pour notre fédération mais surtout pour les pratiquants - initiés ou débutants - des activités de montagne qui sont en attente d'un engagement fort de notre part.

Je sais que vous vous posez beaucoup de questions en cette période complexe, et cela est bien légitime. Ainsi, j'espère que ce courrier vous aidera à y voir plus clair. Vous pouvez également faire appel à vos comités territoriaux, aux services fédéraux, aux responsables de commissions fédérales et aux membres du comité directeur fédéral.

A ce jour, et sous réserve de modifications législatives ou réglementaires qui pourraient intervenir, toutes les règles transmises ce printemps lors de la reprise des activités restent en vigueur : vous trouverez [sur ce lien](#) les éléments déjà transmis sur les recommandations de pratiques et d'encadrement.

Toutes les activités sont autorisées avec des règles simples, et nous avons pu constater l'utilité du travail que nous avons réalisé ce printemps avec les professionnels de la montagne.

Plutôt que de se triturer les méninges à interpréter les annonces (certes souvent floues), il nous paraît plus pertinent de nous comporter en « bon père – ou bonne mère ...- de famille » et de mettre en place des fonctionnements simples, clairs et respectueux de la sécurité et de la santé de tous !

Ainsi, concernant la limitation à 10 personnes, il nous paraît plus sage de la maintenir. Si une sortie (par exemple de randonnée, de vélo, ou d'escalade en site d'une longueur) devait comporter plus de 10 personnes, plutôt que de refuser des participants, il vous suffit de couper le groupe en 2 sous-groupes avec un encadrant ou un co-encadrant par sous-groupe (dans le respect des recommandations fédérales pour l'encadrement des activités).

Par ailleurs, il est préférable de maintenir les règles en les adaptant si besoin, plutôt que de les assouplir et devoir faire machine arrière en cas de dégradation de la situation sanitaire.

Concernant la pratique de l'escalade en salle, elle est désormais autorisée en zone verte sous réserve du respect de certaines règles. Vous trouverez sur le [lien suivant](#) le document établi par la FFME, il est

complet et bien fait, inutile de réécrire les choses. Nous publierons très rapidement sur les pages spéciales COVID 19 de notre site fédéral une nouvelle planche illustrée pour la pratique de l'escalade en SAE ([lien suivant](#)). Cette page est votre source d'information de référence et sera régulièrement mise à jour en fonction de l'évolution de la situation.

Concernant le transport : nous vous conseillons toujours de fixer les lieux de rendez-vous directement sur les parkings des sites de pratiques. Chacun est responsable de son trajet et du respect des consignes sanitaires gouvernementales, y compris en cas de covoiturage.

Les minibus jusqu'à 9 places ne sont pas soumis aux règles fixées pour les transports en commun.

Concernant les écoles et les groupes : toutes les activités sont possibles, dans le respect des règles énoncées, avec une vigilance accrue pour les mineurs et en particulier une information complète aux parents qui ont certainement besoin d'être rassurés pour inscrire leur enfant.

Concernant les réunions : tout est possible en appliquant toutes les règles de distanciation physique, port du masque et d'hygiène (nettoyage avant et après de toutes les surfaces).

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan de l'été mais nous devrions être dans les prévisions annoncées en juillet dans la lettre des bénévoles. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que ce sera possible.

Tous nos massifs ont connu des fréquentations record cet été ! Beaucoup de nouveaux pratiquants sont en attente de formation, d'initiation, d'accompagnement.

A nous de savoir les accueillir, et de leur proposer ce qu'ils cherchent. Les activités de montagne et haute montagne sont à la portée de beaucoup.

Pour le moment nous devons tous être mobilisés pour cette rentrée. N'hésitez pas à nous contacter et à proposer des calendriers d'activités riches et innovants.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et votre engagement.

Merci et à très bientôt

Amitiés

Nicolas RAYNAUD, Président

